

## PROTECTION SOCIALE

### SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DE LA SOLIDARITÉ  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

**Arrêté du 17 septembre 2010 modifiant l'arrêté du 22 octobre 2008 portant nomination des membres de la commission chargée d'arrêter la liste d'aptitude aux emplois d'agent de direction des organismes de sécurité sociale du régime général, du régime social des indépendants, aux emplois de cadre supérieur des organismes de sécurité sociale dans les mines et aux emplois d'agent de direction des unions régionales des caisses d'assurance maladie**

NOR : SASS1030805A

Le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique,  
Vu le code de la sécurité sociale, et notamment l'article R. 123-45 ;

Vu l'arrêté du 25 septembre 1998 modifié fixant les conditions d'inscription sur la liste d'aptitude aux emplois d'agent de direction des organismes de sécurité sociale du régime général, du régime social des indépendants, aux emplois de cadre supérieur des organismes de sécurité sociale dans les mines et aux emplois d'agent de direction des unions régionales des caisses d'assurance maladie ;

Vu l'arrêté du 22 octobre 2008 modifié portant nomination des membres de la commission chargée d'arrêter la liste d'aptitude aux emplois d'agent de direction des organismes de sécurité sociale du régime général, du régime social des indépendants, aux emplois de cadre supérieur des organismes de sécurité sociale dans les mines et aux emplois d'agent de direction des unions régionales des caisses d'assurance maladie,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 22 octobre 2008 susvisé est modifié comme suit :

#### 2<sup>o</sup> Représentants de l'administration

Représentants de la mission nationale de contrôle  
et d'audit des organismes de sécurité sociale

#### *Suppléant*

Mme Belharizi (Fatima), chargée de mission, en remplacement de M. Barruel (Pierre).

#### 3<sup>o</sup> Représentants des organismes de sécurité sociale

Représentants de l'Union des caisses nationales  
de sécurité sociale (UCANSS)

Les mots : « directrice des études et carrières » sont remplacés par les mots : « sous-directrice études et carrières ».

Représentants de la Caisse nationale de l'assurance  
maladie des travailleurs salariés (CNAMTS)

Les mots : « Titulaire : M. Van Roekeghem (Frédéric), directeur » sont remplacés par les mots : « Titulaire : M. Van Roekeghem (Frédéric), directeur général ».

Représentants de la Caisse nationale  
des allocations familiales (CNAF)

#### *Représentant*

M. Callewaert (Denis), directeur évaluateur responsable de la mission gestion des dirigeants, en remplacement de Mme Mansiet (Christine).

*Suppléant*

Mme Mansiet (Christine), directeur des ressources humaines et de la gestion de l'établissement public, en remplacement de M. Raffier (Michel).

Représentants de l'Agence centrale  
des organismes de sécurité sociale (ACOSS)

*Suppléant*

M. Guérinet (Vincent), sous-directeur en charge de la gestion des ressources humaines de la branche, en remplacement de M. Samsonoff (Pierre).

Représentants de la Caisse nationale  
du régime social des indépendants (RSI)

*Suppléant*

M. Loyez (Jean-Éric), directeur de l'animation, des relations sociales et des cadres dirigeants, en remplacement de M. Le Campion (Philippe).

Représentants des agents de direction

Représentants des anciens élèves  
de l'École nationale supérieure de la sécurité sociale (EN3S)

Les mots : « directeur de la caisse primaire d'assurance maladie de l'Allier » sont remplacés par les mots : « directeur de la caisse primaire d'assurance maladie d'Amiens ».

*Suppléant*

Mlle Gombert (Marie-Josée), sous-directrice de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales du Puy-en-Velay, en remplacement de Mme Lavergne (Christiane).

Représentants des agents de direction des organismes  
de sécurité sociale du régime général

Les mots : « Suppléant : M. Vergnes (Lionel), directeur adjoint de la CPAM de Béziers » sont remplacés par les mots : « Suppléant : M. Vergnes (Lionel), directeur délégué de la CPAM de l'Hérault ».

Sur désignation du Syndicat national Force ouvrière des cadres des organismes sociaux (SNFOCOS) :

*Titulaire*

M. Servent (Pascal), sous-directeur à la Carsat du Sud-est, en remplacement de M. Bérard (Henri).  
Sur désignation du Syndicat national du personnel de direction des organismes sociaux (SNPDOS-CFDT) :

*Titulaire*

M. Audrierie (Jean-Paul), sous-directeur à l'échelon régional du service médical de Toulouse, en remplacement de M. Chauvet (Éric).

Les mots : « sur désignation de l'union fédérale des ingénieurs, cadres et techniciens de la Fédération nationale des organismes sociaux (UFICT-CGT) » sont remplacés par les mots : « sur désignation de la commission fédérale des ingénieurs, cadres et techniciens de la Fédération nationale CGT des personnels des organismes sociaux (COFICT-CGT) » (le reste sans changement).

Article 2

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 17 septembre 2010.

Pour le ministre du travail, de la solidarité  
et de la fonction publique :  
*Le sous-directeur de la gestion  
et des systèmes d'information,*  
F. GODINEAU